



Dictionnaire biographique des frères prêcheurs

Dominicains des provinces françaises (XIXe-XXe siècles)

Notices thématiques

Milice angélique (La)

Claire Rousseau



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/dominicains/854>

ISSN : 2431-8736

Éditeur :

IMM-EHESS - Institut Marcel Mauss, Centre d'études des mouvements sociaux

Référence électronique

Claire Rousseau, « Milice angélique (La) », *Dictionnaire biographique des frères prêcheurs* [En ligne], Notices thématiques, Apostolats, mis en ligne le 14 mars 2015, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/dominicains/854>

Ce document a été généré automatiquement le 2 mai 2019.

© CEMS / IMM-EHESS

Milice angélique (La)

Claire Rousseau

NOTE DE L'ÉDITEUR

Notice validée le 11/03/2015 et mise en ligne le 14/03/2015.

- 1 La Milice angélique tire ses origines d'un épisode de la vie de saint Thomas d'Aquin rapporté par les premiers chroniqueurs de l'Ordre. Lorsque Thomas décide à l'âge de seize ans d'entrer dans l'Ordre, sa famille s'y oppose, l'enlève et le maintient captif au château d'Aquin pendant deux années. Afin d'ébranler la résolution du jeune homme, ses frères introduisent dans sa chambre une courtisane. Thomas d'abord troublé, réagit vivement. S'emparant d'un tison enflammé dans la cheminée, il chasse la prostituée. Du même tison, il trace alors une croix sur le mur et fond en prière, demandant à Dieu ses secours afin de rester chaste sa vie entière. La réponse divine se traduit par l'apparition de deux anges qui le ceignent avec force d'une ceinture de chasteté. La pression est si forte que Thomas crie, alertant les gardes auxquels il tait la grâce reçue. Ce n'est qu'à l'approche de sa mort (1274) qu'il confesse le secret et combien le cordon miraculeux l'a mis à l'abri des tentations. Le récit est mis en image au moins dès le XIV^e siècle [voir la tempera sur bois de peuplier de Bernardo Daddi (1290-1348) datée de 1338 (38,2 x 33,3 cm) Inv. 1094, Staatliche Museen, Berlin].
- 2 Quant à la fine ceinture, elle est offerte au couvent des dominicains de Verceil par Jean de Verceil, sixième maître de l'Ordre (de 1264 à 1283). En lin tressé, scandée par quinze nœuds, elle mesure environ 1,46 m (sept palmes) pour seulement 5,53 g. Or, dès 1580, le dominicain Cyprien Uberti a l'idée de faire confectionner des cordons similaires pour répondre à la demande des pèlerins de Verceil. Fort de cette pratique qui diffuse dans toute l'Italie des répliques du cordon, le dominicain François Hyacinthe Choquet (vers 1580-1645) se met lui aussi à distribuer dès 1622, à Anvers, les précieuses ceintures. Peu à peu, la coutume gagne d'autres villes belges et des indulgences sont accordées à ceux qui, portant le cordon, récitent tous les jours quinze *Ave Maria* avec une invocation à saint

Thomas dont le texte italien est transmis et traduit par Hyacinthe Choquet [*Mariæ Deiparæ in Ordinum Prædicatorum viscera materna, Antverpiæ, Apud Ioann. Cnobbaert, 1634, p. 559*]. Le rôle mnémotechnique des quinze nœuds est souligné par le même auteur qui place la dévotion sous le double patronage de la Vierge Marie et de saint Thomas, et non de ce dernier seul.

- 3 La pratique reste cependant une dévotion individuelle. En 1644, François Deurwerders entreprend à son tour un voyage en Italie, visitant des lieux « saints » de l'Ordre, notamment Soriano et Verceil. Il a l'intuition que des associations de personnes portant le cordon pourraient être profitables à la dévotion et à la persévérance des fidèles. Dès son retour à Louvain, le religieux entreprend d'élaborer un statut pour ces associations et l'aboutissement de ses efforts se lit en une lettre d'approbation de l'archevêque de Malines, Jacques Boonen, datée du 1^{er} mars 1649. Quatre jours plus tard, le conseil de la faculté de théologie de Louvain décide :
 1. de prendre sous sa sauvegarde la Milice angélique de Saint-Thomas d'Aquin ;
 2. d'établir le doyen de la faculté, *pro tempore*, protecteur et défenseur de la Milice ;
 3. d'instituer le doyen des bacheliers, *pro tempore*, préfet de la Milice. Il doit en outre célébrer chaque année le 28 janvier une messe en honneur de saint Thomas au couvent des prêcheurs, messe à laquelle doivent assister les bacheliers et les étudiants ;
 4. de rendre obligatoire pour tous les bacheliers et étudiants la messe solennelle du 7 mars en l'honneur de saint Thomas.
- 4 Le 7 mars 1649, après la messe solennelle chantée par Liber Fromond, doyen de la faculté de théologie, plusieurs docteurs de la faculté viennent s'agenouiller devant frère François Deurwerders pour recevoir le cordon et inscrire leur nom dans le livre de la nouvelle confrérie.
- 5 Thomas Halfnants indique qu'« en peu de temps on compta plus de 4 000 membres inscrits ». La même année, une Milice s'implante à Maastricht. Le succès de la Milice angélique en d'autres villes n'est guère rapporté par Bernard de Jonghe, l'historien dominicain des couvents belges. Pourtant, la Milice connaît un succès certain en Belgique (par exemple, à Ypres où la confrérie est confirmée par une bulle d'Alexandre VII, le 21 juillet 1666, à Gand où elle débute en 1684), en Italie (Venise) et, de l'Espagne (Saragosse, Majorque) jusqu'au Nouveau Monde où des confréries sont érigées au Mexique (couvent *Santo Domingo* de Mexico) aussi bien qu'en Équateur (à Quito) et au Chili. En France, à Avignon, Louis Bancel, qui consacre une addition de son ouvrage de morale à la chasteté, atteste en 1677 l'existence de la confrérie au couvent. À Toulouse, la confrérie qui a peut-être existé dès 1650, reçoit en 1725 des indulgences particulières par une bulle de Benoît XIII qui recommande par ailleurs de développer la confrérie en tout lieu d'enseignement théologique universitaire...
- 6 Tous les ouvrages cités jusqu'à présent établissent la Milice angélique de Louvain comme première. Or, il faut noter que le port de ceintures de chasteté à Verceil au sein de confréries dédiées à saint Thomas semble avoir eu cours bien avant. Au chapitre VIII de son ouvrage sur saint Thomas d'Aquin, publié en toute hâte à l'occasion de l'érection du mausolée dans l'église des Jacobins de Toulouse en 1628, Dominique Dunant écrit : « Il ne faut pas s'imaginer que cette ceinture ne fust qu'imaginaire, & spirituelle comme ceux qui l'apportoient ; elle estoit veritablement réelle & materielle, ainsi qu'elle se voit & est reueree en nostre Couuent de Verselles en Piedmont ; quoy qu'on n'aye jamais sçeu discerner de qu'elle matiere & estoffe elle est tissue, & que les Dames de la ville s'estans

estudiees à imiter sa tressure n'en s'oient iamais venues à bout : mesmes ayant fait plus de trois mille ceintures à l'imitation de celle là, lesquelles elles portēt sur la chair certains iours par deuotion, enroulees en vne Confrairie erigee en l'honneur de S. Thomas protecteur de leur chasteté, il ne s'en est treuuee aucune qui luy responde & soit conforme en longueur & largeur. Il n'appartient qu'aux Anges d'en faire de semblables. »

- 7 Le parti pris de l'auteur sur le caractère céleste et inimitable de la ceinture autorise le questionnement quant à la fiabilité de son information sur la confrérie au sein de laquelle les femmes de Verceil porteraient une ceinture par dévotion à saint Thomas. La reprise bruxelloise en 1642 des planches d'Otto van Veen pour accompagner en images légendées un texte dédié à Francisco de Mello, comte d'Azumar, gouverneur des Pays-Bas et de Bourgogne, ne permet pas de trancher lorsqu'elle affirme : « D'où vient qu'à l'exemple de ce glorieux Saint, quantité d'ames devotes prennent sa ceinture, pour estre participans de la mesme grace. »
- 8 À l'opposé de ces témoignages, l'italien Paolo Frigerio, dans sa vie de saint Thomas publiée en 1668, situe bien la fondation de la Milice à Louvain. En dépit du manque de précisions et en l'absence de consultation d'archives fiables, la possibilité d'une confrérie italienne antérieure à la Milice angélique louvaniste n'est pas à exclure quand même elle n'aurait pas alors touché le milieu universitaire, possédant plutôt le caractère populaire – et féminin – auquel s'ouvre la Milice de Louvain, trois ans après sa fondation.
- 9 Dans les confréries dédiées à saint Dominique de Soriano, l'huile du luminaire placé à proximité de l'icône joue un rôle important dans les miracles de guérison. Ici, c'est le cordon ceint qui est une onction permanente. Cependant il n'est pas un objet vertueux par lui-même. Le porter ne suffit pas. L'esprit doit s'associer à cet acte et le confrère est tenu de réciter quotidiennement quinze *Ave Maria* et d'invoquer saint Thomas pour être préservé de l'impureté et gardé dans la chasteté. Or, tous les sens doivent être sollicités pour participer au renouvellement intérieur et à la vigilance. C'est pourquoi l'opuscule de François Deurwerders propose quinze oraisons suivies chacune d'un *Ave Maria* pour la garde de la vue, de l'ouïe, du toucher, de l'odorat, du goût, mais aussi pour le sens commun, l'imagination, l'estimation, la mémoire et la réminiscence, autrement dit les sens internes, et, enfin, pour l'appétit, la sensualité, l'intellect agent, l'intellect possible et la volonté, c'est-à-dire les capacités intellectuelles de saisie de l'univers selon les concepts aristotéliens repris et développés par saint Thomas. L'onction est totale : corps, âme et esprit sont empreints des grâces reçues par le recours à la Vierge Marie et à saint Thomas. Le cordon noué sur les reins n'en est que l'aspect extérieur et le rappel sensible. Par l'objet et par les oraisons sont manifestés tout à la fois l'origine thomasienne et l'enracinement thomiste de la Milice angélique.
- 10 La rareté des images concernant la Milice angélique ne permet guère de dire si elles ont joué un rôle dans la diffusion de la pratique et l'accroissement du nombre de confrères. Il paraît certain en revanche que les confréries du cordon de saint Thomas, appelées également sodalités, se sont développées uniquement à partir des couvents dominicains, en particulier dans les villes universitaires. Il n'est pas impossible que la dévotion, comme celle à saint Dominique de Soriano, est alors – tout au moins pour les laïcs – plus ou moins rattachée aux confréries du Rosaire. C'est ainsi que le livret *Le Sacré Rosaire de la Tres-Sainte Vierge* publié à Toulouse en 1690 se clôt sur une oraison « pour demander à Dieu la grace de la Pureté, par l'intercession de Saint Thomas d'Aquin, en portant son Courdon ».

Médaille de la Milice angélique



D'APRÈS LES DESSINS DE HYACINTHE BESSON (1816-1861), 1860. LAITON, 3, 1 (AVEC LA BÉLIÈRE) X 2, 1 CM.

TOULOUSE, COLLECTION PARTICULIÈRE.

- 11 Le XVIII^e siècle, surtout dans sa seconde moitié, semble avoir enregistré un fléchissement du recrutement confraternel au sein des associations liées aux Ordres qui, selon les pays, connaissent une histoire particulière. Dans les Pays-Bas méridionaux, l'édit de Joseph II du 8 avril 1786 qui proclame la suppression de toutes les confréries pour être remplacées par une confrérie unique de l'Amour actif du prochain ne parvient pas à son but. Les groupements, parfois temporairement troublés, reprennent leurs activités avant même que soit promulgué l'édit de révocation de la suppression, le 16 mars 1791. En France, les confréries ne disparaissent pas systématiquement lors de la Révolution. Celles du Rosaire, bien implantées dans les paroisses, deviennent indépendantes d'un Ordre des prêcheurs qui, pour plus d'un demi-siècle, est éradiqué de France. Il est remarquable de voir que dès sa restauration par Henri-Dominique Lacordaire, l'Ordre réactive les confréries et que les frères produisent de nouveau des livrets et des images. Alors que les pouvoirs de diriger les confréries du Rosaire sont du ressort de chaque provincial, le contrôle de la Milice angélique est davantage centralisé. À Lacordaire qui interroge le maître de l'Ordre, Vincent Jandel, en mai 1859 sur ses attributions comme provincial à l'égard des confréries, ce dernier spécifie à propos de la Milice angélique : « Les pouvoirs relatifs à la Milice angélique n'appartiennent qu'au [maître] général qui les confère en qualité de délégué du Saint-Siège ; en sorte qu'il ne peut subdéléguer : il faut donc que ceux qui les désirent, recourent à moi. » L'existence de la Milice angélique est même plus facile à repérer au XIX^e siècle qu'au XVII^e. Il est toujours proposé aux fidèles de porter la ceinture de chasteté mais une médaille, plus discrète, peut y suppléer. Elle doit porter sur son avers une représentation de la Vierge donnant le Rosaire à saint Dominique et sur son revers une figuration de saint Thomas d'Aquin ceint par les anges. Le frère Hyacinthe Besson (1816-1861) dessine lui-même un modèle de médaille qui est aussitôt repris pour des images de dévotion. La Milice angélique reçoit les encouragements des papes jusqu'au XX^e siècle, Pie XI (1857-1939) exhortant, le 29 juin 1923, les « Vénérables Frères, à

propager partout, et surtout parmi la jeunesse, la société de la Milice angélique, fondée pour garder et protéger la chasteté par le secours de Thomas ». Quant aux livrets du XIX^e siècle, il est fréquent qu'ils s'appuient sur les productions du XVII^e siècle pour proposer un bref historique des confréries et dévotions. Un prolongement d'étude consisterait donc à comparer la production iconographique du siècle des commencements à celle du XIX^e siècle pour dégager – principalement à travers le traitement des thèmes – l'évolution du sentiment religieux au sein de pratiques similaires.

- 12 En France, les confraternités de la Milice angélique semblent être en recul surtout depuis la Seconde Guerre mondiale. Elles sont cependant encore actives en différents pays, tels l'Italie ou les États-Unis (Province dominicaine Saint-Joseph).

BIBLIOGRAPHIE

Archives générales de l'Ordre des prêcheurs (AGOP).

Pour une étude complète de la relique, de sa tradition et de sa transmission, voir Ceslaus Pera, « Il sacro cingolo di S. Tommaso d'Aquino », Sadok Szabo (dir.), *Xenia thomistica a plurimis orbis catholici viris eruditiss praeparata*, Rome, Imprimerie du Vatican, 1925, p. 459-515.

Au sujet de la création de la milice à Louvain, voir : Thomas Halfants, « La milice angélique du cordon de saint Thomas à l'Université de Louvain, par le père Thomas Halfants, de l'Ordre de Saint-Dominique », Louvain, *Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, 1860, p. 305.

Pour Ypres, voir Henri-Marie Iweins, « Monographie du couvent des frères prêcheurs à Ypres (1267-1797) », *Annales de la Société historique, archéologique et littéraire de la ville d'Ypres et de l'ancienne West-Flandres*, 1864, 3, p. 116.

Pour Gand, voir Engelyke Militie van den H. Thomas van Aquinen, teghen de sonden des vleeschs, eerstmael inghestelt inde universiteyt van Loven, by de pp. predicheeren op den 7. dagh van meert in't jaer 1649. Ende daer naer by de pp. predic-heeren tot Ghendt in't jaer 1684, te Ghendt, By Bauduijn Manilius, 1684.

Pour l'ensemble des couvents dans les Pays-Bas méridionaux : Bernard de Jonghe (1674-1749), *Belgium dominicanum, sive Historia provinciae Germaniae inferioris Sacri Ordinis FF. Praedicatorum*, Bruxellis, typis Francisci Foppens, sub signo Sancti Spiritûs, 1719.

Pour l'Espagne en général, voir l'ouvrage sur la Milice dédié à Marie-Louise, reine d'Espagne, par le dominicain Giuseppe Maria Zucchi : Giuseppe Maria Zucchi, *La Militia Angelica, contro i vizii del senso, Sotto il Cesleste Cingolo della Castità del Glorioso Dottore della Chiesa S. Tomaso d'Aquino...*, In Napoli, Per Antonio Bulifon, 1681.

Pour une attestation de la répartition des confréries en diverses parties du monde (« *propagossi poi in diuerse parti della Christianità* »), à peine vingt ans après la création de la Milice à Louvain, voir Paolo Frigerio (1605- ?), *Vita di S. Tomaso d'Aquino. Nuouamente raccolta dal processo della sua Canonizatione, dale Opere del Santo, e da antichi manoscritti. A Paolo Frigerio Romano, Prette della Congregatione dell'Oratorio*, In Roma, Per Egidio Ghezzi, 1668, p. 20.

Pour Avignon, voir Louis Bancel (1628-1685), *Moralis Divi Thomæ Doctoris angelici... Opus novum, Avenione, Ex Typographia P. Offray, S. Officij Typographi, in foro S. Desiderij sub signo Bibliothecæ, 1677, p. 704.*

Pour l'existence de la confrérie à Toulouse, au lieu même du mausolée de saint Thomas, un an après l'érection de celle de Louvain, le catalogue de la Bibliothèque municipale de Toulouse donnait la date de 1650 au feuillet *Litanies de Saint-Thomas d'Aquin,...*, pour la fête solennelle, que la *Milice Angélique célèbre en son honneur, le dimanche dans l'octave de l'Ascension, dans l'église des FF. Prêcheurs, s.l., s.n.* Malheureusement, ce feuillet examiné en octobre 2013 ne comporte aucune date et la bibliothèque n'a su fournir d'explication à cette datation qui depuis a été modifiée dans le catalogue. Voir aussi pour Toulouse : Dominique Dunant (1590-1646), *Histoire de la vie, mort et translation de l'Angélique Docteur saint Thomas d'Aquin de l'ordre des FF. Prescheurs...*, à Tolose, par R. Colomiez Imprimeur du Roy, 1628.

Sur la bulle d'approbation, voir Antoine Touron (1686-1775), *La Vie de saint Thomas d'Aquin de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Docteur de l'Église avec un exposé de sa doctrine et de ses ouvrages...*, à Paris, chez Gissej, ruë de la vieille Bouclerie, à l'Arbre de Jessé ; Bordelet, ruë saint Jacques, à saint Ignace ; Savoye, ruë saint Jacques, à l'Espérance ; Henry, ruë de la Harpe, au coin de la Place de Sorbonne, 1737, p. 62. D'autres ouvrages datent la bulle Pretiosus de 1727.

Voir l'annonce de la gravure de la médaille d'après un dessin de Hyacinthe Besson dans *L'année dominicaine. Bulletin mensuel du Tiers-Ordre de Saint Dominique, Première année, juillet 1859 à décembre 1860*, Paris, M^{me} V^e Poussielgue-Rusand, Libraire-Éditeur, 1860, p. 28.

Voir le texte de la lettre encyclique *Studiorum ducem* dans André Clément, *La sagesse de Thomas d'Aquin*, Paris, Nouvelles Éditions Latines, « Docteur angélique, 1 », 1983, p. 281-298. Le paragraphe sur la Milice est à la p. 293. La lettre encyclique confirme la mutation opérée, « accordant à ceux qui en font partie la faculté de porter suspendue au cou, pour remplacer le cordon, une médaille représentant sur une face saint Thomas, ceint du cordon par les Anges, et sur l'autre, Notre-Dame, Reine du Très Saint Rosaire ».

Voir André Pradel (1822-1906), *La Milice angélique. Sa nature. Conseils pratiques, prières*, Paris, Librairie de M^{me} V^e Poussielgue-Rusand, « Bibliothèque dominicaine », 1863.

Pour l'Italie, voir la présentation par le père dominicain Angelo Bellon (http://www.amicidomenicani.it/leggi_sacerdote.php?id=2613) ou par le site Internet des laïcs de la Province de Sainte-Catherine de Sienne (http://www.laicidomenicani.com/Articolo/2013/Cingolo_San_Tommaso)

Pour les États-Unis, voir le site Internet des dominicains de la Province Saint-Joseph <http://orderofpreachersvocations.blogspot.fr/2011/05/confraternity-of-angelic-warfare-of-st.html> et plus spécifiquement <http://www.angelicwarfareconfraternity.org/contact/>

RÉSUMÉS

La Milice angélique, ancienne confrérie que la restauration de l'Ordre des frères prêcheurs par Henri-Dominique Lacordaire perpétue, est une dévotion à saint Thomas d'Aquin.

INDEX

Index géographique : Province de France

Thèmes : confrérie de la Milice angélique, confréries du Rosaire

personnecitee Lacordaire Henri-Dominique, Besson Hyacinthe, Jandel Vincent